

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines tenue à la salle du Conseil le 21 juillet 2017 à 8 heures 30.

Sont présents les conseillères et les conseillers :

Josée Perreault	Denise P. Bergeron
Jean-François Delisle	Yves Bergeron
François Madore	Daniel Poudrier

Sous la présidence du maire Marc-Alexandre Brousseau, formant quorum.

Sont également présents le directeur général, Olivier Grondin et la greffière, Edith Girard.

Sont absents :

Le conseiller Jean-François Morissette	Le conseiller Michel Verreault
La conseillère Hélène Martin	Le conseiller Marco Tanguay

**1 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1,1-  
Adoption de  
l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR	la conseillère Denise P. Bergeron
APPUYÉ PAR	le conseiller Yves Bergeron

**2017-320TM**

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2 - ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 639 (CENTRE DES CONGRÈS)**

2,1-  
Adoption du  
Règlement  
n° 639 (centre  
des congrès)

Le maire déclare que ce règlement a pour objet de décréter une dépense et un emprunt pour des travaux de construction et d'aménagement d'un centre d'affaires et de congrès, d'allées de circulation et d'aires de stationnement, de même que la mise en place des infrastructures nécessaires à la réalisation du projet de centre d'affaires et de congrès. L'emprunt total est de 7 882 000 \$. Toutes les subventions viendront réduire le montant emprunté par la Ville. Cet emprunt sera à charge de l'ensemble des contribuables de la Ville. La Ville affectera au paiement de cet emprunt une somme de 790 000 \$ provenant du surplus accumulé.

**2017-321TM**

ATTENDU QUE le projet de règlement n° 2017-04 a été adopté le 20 juillet 2017;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné le 6 mars 2017;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR            la conseillère Josée Perreault  
                                         APPUYÉ PAR                    le conseiller Yves Bergeron

ET RÉSOLU :

QUE le règlement n<sup>o</sup> 639 intitulé « **Règlement décrétant une dépense et un emprunt pour des travaux de construction et d'aménagement d'un centre d'affaires et de congrès, d'allées de circulation et d'aires de stationnement, de même que la mise en place des infrastructures nécessaires à la réalisation du projet de centre d'affaires et de congrès** » soit adopté, comme si au long récité et dont le texte intégral se trouve au tome 36 des Livres des règlements de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3 - PÉRIODE DE QUESTIONS

3,1- Une période de questions a été tenue.  
Période de questions

### 4 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Et cette réunion se termine à 8 h 36.

---

La greffière, Edith Girard

---

Le maire, Marc-Alexandre  
Brousseau

EG/mcj